

Le 3 août 1825, J.L. Raymond, négociant à Paris, mais né à Lyon, offre 500 francs, acceptés par l'Académie, pour un concours, dont la question est intitulée ainsi : « Quels sont les motifs qui doivent intéresser les peuples de la Chrétienté à la cause des Grecs ? » Huit mémoires sont envoyés en 1826, mais ils sont jugés insuffisants et le concours est reporté à 1827. L'Académie reçoit encore huit mémoires et couronne celui de Léon Faucher, futur journaliste en vue, puis député, puis ministre de l'Intérieur sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte. Philippe Benoît, futur académicien, se voit attribuer un accessit.

Nous replacerons ce concours dans le contexte de l'époque, de l'insurrection grecque (1821), des difficultés de l'empire ottoman, des manœuvres politiciennes franco-britannico-russo-vaticano-autrichiennes ; nous étudierons les pièces envoyées, qui sont toutes conservées dans les archives de l'Académie. Le mémoire de Léon Faucher est resté inédit. Les arguments des concurrents sont très semblables : ce qu'on doit à la Grèce antique, les Grecs ont propagé le christianisme, le christianisme c'est l'amour du prochain et l'islam c'est la violence et la barbarie, les massacres des Turcs, l'empire ottoman est illégitime, donc les Grecs ne sont pas des rebelles, leurs défauts sont dus à l'esclavage donc excusables, les peuples, les écrivains et les artistes les soutiennent, mais les gouvernements sont indifférents.

Nous avons transcrit tous les mémoires, qui seront mis sur le site de l'Académie. Certains concurrents (anonymes) ont été identifiés, des recherches plus approfondies pourraient probablement lever mieux ces anonymats. Nous n'avons pas trouvé d'étude de ce concours effectuée par des historiens de la Grèce.